

Discours d'hommage à Claude ERIGNAC

6 février 2013

Allocution de Manuel VALLS, ministre de l'Intérieur

Seul le prononcé fait foi

Il y a quinze ans, jour pour jour, un préfet, Claude ERIGNAC, marchant confiant, dans les rues d'Ajaccio, a été lâchement assassiné. On l'a ôté aux siens, à sa femme, à ses enfants, à ses proches. On l'a ôté à cette belle et noble mission à laquelle il avait consacré sa vie : servir l'Etat, servir la collectivité, servir l'intérêt général.

S'en prendre à un préfet, c'est s'en prendre à l'Etat, à nos institutions ; c'est vouloir frapper la République, en plein cœur. C'est vouloir l'effacer.

Mais on n'efface pas la République. Jamais. Nulle part.

S'en prendre à un préfet, c'est viser l'autorité. Et c'est atteindre l'homme, derrière l'uniforme.

Il y a quinze ans, des individus, sans foi, ni loi, dans l'ombre, ont tiré sur un homme. Le temps ne doit rien atténuer. Ni l'extrême gravité des actes. Ni le souvenir de Claude ERIGNAC.

Notre présence, aujourd'hui, aux côtés de son épouse, de ses enfants, qui ont fait preuve de tant de dignité, de tant de courage, est une promesse de fidélité aux valeurs qui l'animaient. Aux valeurs qui sont les nôtres.

A vous, Madame, chère Dominique ERIGNAC, dont le beau visage reflète à la fois la douleur, celle d'avoir perdu l'être le plus cher, et la dignité qui force l'admiration, à vous Charles-Antoine et Marie-Christophine, je veux dire, comme le président de la République vous l'a dit, en vous recevant cet après-midi, que **nous n'oublierons jamais le nom de Claude ERIGNAC. Il devra toujours être écrit sur les murs de notre République. Il en est un symbole. Une grande et belle figure.**

Il est un symbole du corps préfectoral, de ces femmes et ces hommes qui assurent la continuité de notre Etat. Qui assurent que, dans tous les territoires de notre République, une même loi s'applique.

Les préfets ont fait la République !

Au fil de son histoire, ils ont été des bâtisseurs, des organisateurs, des défenseurs d'un Etat impartial, gardien de l'unité de notre Nation.

Vous êtes ici rassemblés, dans cette cour, vous qui formez ce corps, vous les héritiers et les prolongateurs d'une œuvre de plus de deux siècles. De cette œuvre qu'est la France d'aujourd'hui, dans la diversité et la cohésion de ses territoires, en métropole et Outre-mer.

Les grands préfets forment un panthéon pour notre République. Je pense à Valentin ABEILLE, à Louis DUPIECH, à Pierre SUDREAU. Je pense à Paul DELOUVRIER, à Maurice GRIMAUD. Je pense aussi à Yvette CHASSAGNE, première femme préfète, en 1981.

Je pense bien sûr à Jean MOULIN.

On connaît le rôle déterminant de Jean MOULIN dans la Résistance ; on ne dit pas assez, qu'avant d'être un combattant de l'ombre, il fut, en plein jour, un grand préfet. De l'Aveyron, puis d'Eure-et-Loir.

Jean MOULIN, c'est le courage pour la défense de grand principe. C'est l'expression d'une intransigeance quant à la conception de l'Etat.

Jean MOULIN c'est une détermination qui n'était pas partisane. Cette détermination voulait servir la France. Servir la République. Servir la démocratie.

Les préfets sont des représentants de l'Etat et du Gouvernement. Ils mettent en œuvre les orientations fixées par la volonté du peuple. Ils sont des relais et non pas des « fusibles » mis à disposition. Les préfets assurent l'action de l'Etat. Ils assument l'autorité de l'Etat.

Etre préfet c'est plus qu'une profession, c'est une mission, un dévouement.

Un préfet, c'est l'image de la République, c'est l'incarnation de la République. C'est une république qui prend une dimension humaine.

*

Claude ERIGNAC dont chacun s'accorde pour souligner sa dimension humaine, a assumé toutes les fonctions qui font un parcours : sous-préfet, préfet, de département, de région, administration centrale, métropole, Outre-mer. Au fil de ses affectations, il a fait la démonstration des qualités qui font un grand préfet : capacités d'écoute, de dialogue, d'empathie. Capacités à convaincre, à décider, à mobiliser.

Les préfets sont des représentants de proximité de l'Etat. Et Claude ERIGNAC a toujours veillé à agir au contact des élus, des citoyens, dans l'intérêt des territoires. Il n'a jamais ménagé ses efforts.

Je connais le désarroi qui a pu traverser, récemment, le corps préfectoral. Je veux lui redire toute ma confiance. **Que vous toutes, et vous tous, préfets, sous-préfets, trouviez, dans ce moment solennel qui nous rassemble, l'assurance de tout ce que l'Etat attend de vous, de combien l'Etat a besoin de vous.**

Servir l'Etat n'est jamais anodin. Le servir en Corse l'est encore moins. Claude ERIGNAC en a conscience quand il prend ses fonctions, à Ajaccio, en janvier 1996.

Il porte alors la parole de l'Etat avec détermination, mais sans être obstiné, avec fermeté mais avec le souci de justice. Il parcourt les routes. Il va au contact des Corses, avec qui il noue une relation d'estime et de confiance. Il est leur préfet ! Face à la violence, il se refuse à toute faiblesse, à tout renoncement.

Les feuilles de chêne et d'olivier brodées sur les uniformes des préfets symbolisent la force et la paix. Utiliser la puissance de l'Etat pour faire œuvre d'apaisement, voilà la ligne de conduite qu'a suivie Claude ERIGNAC.

Une ligne que certains ont brisée, net !

Les coupables ont été arrêtés, déférés à la Justice. La justice est passée ; elle a dit la vérité, elle a puni, avec la sévérité que prévoit la loi.

Cet acte odieux a donc été jugé. Mais, avant, il avait déjà été condamné. Par un pays entier, sous le choc. Et par la très grande majorité des Corses.

Au lendemain de l'assassinat, les Corses étaient dans la rue pour dire leur indignation face à une violence terrible, une violence contre l'Etat : on venait de tuer leur préfet !

Je sais combien les Corses souffrent de voir leur île prise en otage par la violence.

La violence politique est une impasse. La Corse, c'est la France. Ceci ne changera jamais !

La Corse, ce n'est pas un ilot de non-droit. C'est une île qui a son identité, son histoire. Elle est une partie indissociable d'un tout : la République. Ceux qui s'opposent à cela se mettent hors la loi.

Le gouvernement n'a pas l'intention de fermer les yeux, encore moins de les baisser, face aux mafias qui veulent imposer, aux Corses, un autre ordre. En Corse, en République, il n'y a qu'un seul ordre possible : l'ordre de la République.

L'Etat mettra en échec le crime organisé qui veut imposer ses règles.

Tout ne se fera pas en un jour, mais les résultats viendront grâce à la continuité, à la constance de l'action.

Les Corses ont besoin de l'Etat. De l'autorité de l'Etat.

Aujourd'hui, Patrick STRZODA et Louis LE FRANC incarnent la représentation de l'Etat en Corse. Je veux les assurer de ma confiance et de mon entier soutien. Et leur dire que nous ne cèderons à aucune menace.

* *

Il y a quinze ans, de vils individus ont fait tomber un homme. Aujourd'hui, ici, mais aussi partout en France, la République, et chacun d'entre vous, se tiennent debout !

La République peut parfois chanceler devant l'horreur et la lâcheté, mais la République, inexorablement, inlassablement, se tient et se tiendra, toujours, debout.

C'est cela honorer la mémoire de Claude ERIGNAC.

* * *